



Paris, le 4 novembre 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Sous le haut patronage de Nicolas SARKOZY, Président de la République**

### **11<sup>ème</sup> COLLOQUE ANNUEL DU SER**

**Mardi 19 janvier 2010  
cnit - Paris-La Défense**

### **Energies renouvelables : nouveaux chemins de la croissance**

Le Syndicat des énergies renouvelables organise son 11<sup>ème</sup> colloque annuel le 19 janvier prochain.

Le colloque du SER constitue un évènement annuel marquant qui réunit des intervenants importants du monde politique, économique et de la société civile. Ses dernières éditions ont rassemblé plus d'un millier de personnes.

Placé sous le haut patronage du Président de la République, cette journée sera consacrée au rôle des énergies renouvelables dans le développement économique de notre pays.

Trois tables rondes pour aborder cette question majeure :

**- Croissance verte : la réponse aux crises**

**Economique, écologique, (sociale), les crises actuelles peuvent-elles être résolues par un nouveau modèle économique de croissance ? Les plans de relance intègrent-ils suffisamment le potentiel et les gisements de croissance verte ? La France fait-elle le bon choix dans sa politique économique ?**

**- Les énergies renouvelables : un nouveau gisement industriel pour notre pays**

**Pérennité des emplois existants, reconversion dans de nouvelles activités et nouveaux secteurs industriels ; les énergies renouvelables sont créatrices d'emplois et de croissance.**

**- Energies renouvelables : la force de la décision politique**

**De l'Europe aux régions, où doivent se situer les leviers et les outils de l'action politique ? Comment impulser une politique régionale de développement des énergies renouvelables ?**

**Contact presse : Françoise Jouet, 01 48 78 05 60. [francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr)**

**Le Syndicat des énergies renouvelables** est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants (**France Biomasse Energie, FBE**), énergies marines, éolien (**France Energie Eolienne, FEE**), géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque (**Groupement Français des professionnels du solaire photovoltaïque, SOLER**).